



La Semaine de l'Industrie dans les Hauts-de-Seine

Qu'est-ce que c'est ? Pourquoi y participer ?

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie a pour objectif de **promouvoir et de renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers** auprès du grand public et plus particulièrement des jeunes et des demandeurs d'emploi.

La 8^e édition de la Semaine de l'industrie se déroulera **du 26 mars au 1^{er} avril 2018**.

Le focus 2018 : « l'industrie connectée ».

Les événements labellisés doivent respecter **4 conditions** :

- être organisé en France durant les dates de la semaine ;
- être lié au secteur de l'industrie ;
- être ouvert au grand public ;
- être gratuit.

Les événements labellisés peuvent être organisés sous **différentes formes** :

- Visite d'entreprise, visite d'établissement de formation
- Conférence, débat, table ronde
- Intervention en classe par des professionnels
- Animation, atelier pratique
- Exposition
- Événement sur internet
- Forum des métiers, job dating...

Pourquoi participer ?

La Semaine de l'industrie permet **aux entreprises** de :

- Faire découvrir le secteur d'activité
- Présenter les métiers et les savoir-faire
- Valoriser les collaborateurs et s'ouvrir aux collaborateurs de demain

La Semaine de l'industrie permet **aux publics, enseignants, scolaires, publics des missions locales, demandeurs d'emploi...** de :

- Visiter un site industriel
- Rencontrer et échanger avec des professionnels du secteur industriel
- Découvrir la diversité des métiers et des formations
- Susciter des vocations
- Sensibiliser à l'esprit d'initiative et d'entreprendre
- Lutter contre les idées reçues et les clichés...

Si vous souhaitez proposer un événement dans le département :

1. Remplissez la fiche action
2. Renvoyez-la à la préfecture des Hauts-de-Seine **avant le 12 mars** : julia.lemetayer@hauts-de-seine.gouv.fr

Pour tout renseignement, contacter Julia LEMETAYER : julia.lemetayer@hauts-de-seine.gouv.fr

Plus d'informations : <http://www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie>